



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 25 JUIN 2024

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt quatre, le 25 juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 19 juin 2024, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de la Maire, Mme Corrine OLLIVIER.

Secrétaire de séance : Mary-Claude GRISON

ORDRE DU JOUR

N°	Libellé	Rapporteur
93	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par la Maire par délégation du Conseil municipal	La Maire
94	Assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 29 mai 2024	La Maire
95	Finances – Compte de gestion de la Ville, des budgets annexes à caractère administratif du théâtre Mac-Nab, de Foire et Salons et Lotissement dressés par le trésorier du SGC de Vierzon pour l'exercice 2023	La Maire
96	Finances – Compte administratif 2023 – Budget principal de la Ville	Jill GAUCHER
97	Finances – Compte administratif 2023 – Budget annexe théâtre Mac-Nab	Jill GAUCHER
98	Finances – Compte administratif 2023 – Budget annexe Foire et Salons	Jill GAUCHER
99	Finances – Compte administratif 2023 – Budget annexe Lotissement	Jill GAUCHER
100	Finances – Budget annexe du théâtre Mac-Nab - Affectation du résultat de l'exercice 2023	La Maire
101	Finances – Budget principal de la Ville – Décision modificative n°1 valant budget supplémentaire 2024	La Maire
102	Finances – Budget annexe du théâtre Mac-Nab – Décision modificative n°1 valant budget supplémentaire 2024	La Maire

N°	Libellé	Rapporteur
103	Finances – Budget annexe Foire et Salons – Décision modificative n°1 valant budget supplémentaire 2024	La Maire
104	Finances – Budget annexe Lotissement – Décision modificative n°1 valant budget supplémentaire 2024	La Maire
105	Finances – Autorisations de programme et de crédits de paiement – Budget Ville – Révision et situation des AP/CP	La Maire
106	Finances – Budget principal de Ville – Produits irrécouvrables – Admission en non valeur – Créances éteintes et reprise de provisions	La Maire
107	Finances – Budget annexe Foire et Salons – Produits irrécouvrables – Admission en non valeur - Créances éteintes et reprise de provisions	La Maire
108	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Comptes de gestion de la Régie de l'eau et de l'assainissement collectif à caractère industriel et commercial dressés par le trésorier de Vierzon Ville et Campagne pour l'exercice 2023	Jill GAUCHER
109	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Compte administratif 2023	Jill GAUCHER
110	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Affectation des résultats de l'exercice 2023	Jill GAUCHER
111	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Reprise partielle de provisions sur dépréciation des actifs circulants	Jill GAUCHER
112	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Exercice 2024 – Budget supplémentaire	Jill GAUCHER
113	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Budget de l'eau potable – Produits irrécouvrables – Admission en non valeur 2024	Jill GAUCHER
114	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif – Compte administratif 2023	Jill GAUCHER
115	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif des eaux usées – Affectation des résultats de l'exercice 2023	Jill GAUCHER
116	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif – Exercice 2024 – Budget supplémentaire	Jill GAUCHER
117	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Convention pour la vente d'eau au SIAEP Vignoux-sur-Barangeon et fixation du prix de vente	Jill GAUCHER
118	Transport urbain – Contrat de délégation de service public des transports urbains – Avenant n°8 au contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport urbain	Jill GAUCHER

N°	Libellé	Rapporteur
119	Foncier – Bilan des cessions et acquisitions effectuées par la Commune et la SemVie en 2023	Franck MICHOUX
120	Foncier – Acquisition des parcelles CD 164 et BS 157 et 159 (secteur Gaudrets – Tabalou) auprès de Monsieur Bernard GATE	Franck MICHOUX
121	Foncier – Échange de parcelles avec soulte entre la Commune et Madame AVISSEAU (BS 178P et 325P / BS 131P) dans le secteur du Pré des Renards	Franck MICHOUX
122	Foncier – Avis du Conseil municipal sur la vente par la SA France Loire d'un logement situé dans l'immeuble sis 18 rue Bernard Dumont (parcelle CK 175)	Franck MICHOUX
123	Foncier – Avis du Conseil municipal sur la vente par la SA France Loire d'un logement situé 7 rue du Bourdoiseau (parcelle DI 268)	Franck MICHOUX
124	Foncier – Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée – Modification du tracé du GR 41	Franck MICHOUX
125	Foncier – Dénomination de voirie – Square du 4 septembre 1944 – Libération de Vierzon	Franck MICHOUX
126	Patrimoine – Contributions financières des Amis du musée de Vierzon et du cercle historique du Pays de Vierzon pour l'acquisition d'un canon	Franck MICHOUX
127	Affaires scolaires – Convention de partenariat de diffusion et d'éducation artistique « Passerelles des arts » entre la Ville et la FOL pour l'année scolaire 2024-2025	Toufik DRIF
128	Affaires scolaires – Organisation des classes de neige pour l'année scolaire 2024-2025 – Tarification, barème des participations et modalités de paiement accordées aux familles	Toufik DRIF
129	Jeunesse – Principes d'adhésion et tarification appliqués aux activités dans le cadre du pôle jeunesse destinées aux 16-25 ans à compter du 2 septembre 2024	Toufik DRIF
130	Jeunesse – Principes d'adhésion et tarification appliqués aux activités dans le cadre du pôle Collégiens destinées aux 11-15 ans à compter du 2 septembre 2024	Toufik DRIF
131	Enfance – Demande de subvention de fonctionnement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher dans le cadre de l'appel à projet « Fonds publics et territoires » relatif à des missions de « référent inclusion » au titre de l'année scolaire 2024-2025	Toufik DRIF
132	Associations – Attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations	Toufik DRIF
133	Ressources Humaines – Personnel territorial – Modification du tableau des effectifs	Solange MION

N°	Libellé	Rapporteur
134	Sports – Attribution du solde de la subvention de fonctionnement 2024 aux associations sportives et attributions exceptionnelles de fonctionnement 2024 à diverses associations sportives	Wendelin KIM
135	Sports – Attribution de subvention au comité du Cher d’Athlétisme pour l’organisation du marathon du Cher Canal de Berry	Wendelin KIM
136	Environnement – Évolution et actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour 2025	Sabine MORÈVE
137	Jumelage – Attribution de subvention exceptionnelle au collège Fernand Léger pour aider l’établissement au financement du voyage scolaire à Wittelsheim du 9 au 13 septembre 2024	Fabien BERNAGOUT

DEL24/93– ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La Maire

J'ai été amenée à prendre les décisions suivantes :

- DEC24/042 – Convention d'occupation temporaire du domaine communal pour l'organisation du Youth Festival,
- DEC24/043 – Espaces Verts – Renouvellement de l'adhésion avec l'Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des Communes (ARF) du Centre-Val de Loire pour l'année 2024,
- DEC24/044 – Théâtre Mac-Nab – Renouvellement d'adhésion au Syndicat National des Scènes Publiques (SNSP),
- DEC24/045 – Direction Générale – Demande de subvention – Fonds Vert Renaturation des villes et des villages– Aménagement du parvis de la Gare,

et la liste des marchés.

DEL24/94 – ASSEMBLÉES – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 MAI 2024

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal en date du 29 mai 2024.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/95 – FINANCES – COMPTE DE GESTION DE LA VILLE, DES BUDGETS ANNEXES À CARACTÈRE ADMINISTRATIF DU THÉÂTRE MAC-NAB, DE FOIRE ET SALONS ET LOTISSEMENT DRESSÉS PAR LE TRÉSORIER DU SGC DE VIERZON POUR L'EXERCICE 2023

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2023 du budget principal de la Ville.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/96 – FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Madame la maire quitte la séance pendant la présentation du compte administratif et ne participe pas au vote.

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2023 du budget principal de la Ville.

ADOPTÉ PAR :

16 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET,

8 voix Pour par mandat :, Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER),

4 voix Contre : M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.

1 voix Contre par mandat : Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD).

1 abstention : Mme GRISON

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/97 – FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE THÉÂTRE MAC-NAB

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Madame la maire quitte la séance pendant la présentation du compte administratif et ne participe pas au vote.

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2023 du budget annexe du théâtre Mac-Nab.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat :, Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/98 – FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Madame la maire quitte la séance pendant la présentation du compte administratif et ne participe pas au vote.

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2023 du budget annexe Foire et Salons.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M. HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M. BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/99 – FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Madame la maire quitte la séance pendant la présentation du compte administratif et ne participe pas au vote.

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2023 du budget Lotissement.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/100 – FINANCES – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC-NAB – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'affecter le résultat de fonctionnement,

- d'imputer les opérations comptables correspondantes comme ci-après :

• article 1068 pour excédent de fonctionnement capitalisé au titre du besoin de financement au 31 décembre 2023	32 304,48 €
• article 002 : report de fonctionnement	61 750,95 €
• article 001 : report d'investissement	19 740,87 €

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/101 – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – EXERCICE 2024 – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 VALANT BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 valant budget supplémentaire du budget principal de la Ville de l'exercice 2024.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD).

1 abstention : Mme GRISON.

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/102 – FINANCES – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC-NAB – EXERCICE 2024 – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 VALANT BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 valant budget supplémentaire du budget annexe théâtre Mac-Nab de l'exercice 2024.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/103 – FINANCES – BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS – EXERCICE 2024 – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 VALANT BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 valant budget supplémentaire du budget annexe Foire et Salons de l'exercice 2024.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat :, Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/104 – FINANCES – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT – EXERCICE 2024 – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 VALANT BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 valant budget supplémentaire du budget annexe Lotissement de l'exercice 2024.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat :, Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/105 – FINANCES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DE CRÉDITS DE PAIEMENT - BUDGET VILLE – RÉVISION ET SITUATIONS DES AP/CP

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les autorisations de programmes et de crédits de paiement et les créations et révisions des AP/CP.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M. HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M. BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/106 – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – ADMISSIONS EN NON VALEUR – CRÉANCES ÉTEINTES ET REPRISE DE PROVISIONS

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'admettre en non valeur la créance représentant un montant de 7 583,15 €,
- de procéder à la reprise des provisions constituées à cet effet à hauteur de 7 583,15 € à l'article 7817 sous-fonction 01,
- d'imputer les opérations comptables correspondantes à l'article 6541 pour un montant de 7 121,35 € et à l'article 6542 pour un montant de 461,80 €.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M. HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M. BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/107 – FINANCES – BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'admettre la créance éteinte pour un montant de 525,44 € TTC soit 437,87 € HT,
- de procéder à la reprise des provisions constituées à cet effet à hauteur de 437,87 € HT à l'article 7817,
- d'imputer les opérations comptables correspondantes à l'article 6542 pour un montant de 437,87 € HT.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/108 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – COMPTE DE GESTION DE LA RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DRESSÉS PAR LE TRÉSORIER DE VIERZON VILLE ET CAMPAGNE POUR L'EXERCICE 2023

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les comptes de gestion de la régie de l'eau et de l'assainissement collectif à caractère industriel et commercial dressés par le trésorier de Vierzon Ville et Campagne pour l'exercice 2023.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/109 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Madame la maire quitte la séance pendant la présentation du compte administratif et ne participe pas au vote.

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2023 de la régie de l'eau et de l'assainissement, service de l'eau potable.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD).

1 abstention : Mme GRISON.

5 absents : M. KIM, M. HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M. BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/110 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de laisser chaque résultat à sa section.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD).

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/111 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – REPRISE PARTIELLE DE PROVISIONS SUR DÉPRÉCIATION DES ACTIFS CIRCULANTS

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de reprendre partiellement cette provision pour un montant de 86 658,68 HT € au compte 7817 « reprise sur dépréciations des actifs circulants ».

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat :, Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD).

1 voix Contre : M. GODARD

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/112 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – EXERCICE 2024 – BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le budget supplémentaire du service de l'eau potable pour l'exercice 2024.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.

8 voix Pour par mandat :, Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD).

1 abstention : *Mme GRISON.*

5 absents : *M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.*

DEL24/113 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR 2024

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les admissions en non-valeur précitées.

ADOPTÉ PAR :

16 voix Pour : *M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MOREÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, Mme GRISON.*

7 voix Pour par mandat : *Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MOREÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER).*

6 voix Contre : *M. RENÉ, M. GODARD, M. DESNOUES, M. LATESSA, M. PERRINET.*

1 voix Contre par mandat : *Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD).*

5 absents : *M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.*

DEL24/114 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Madame la maire quitte la séance pendant la présentation du compte administratif et ne participe pas au vote.

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2023 de la régie de l'eau et de l'assainissement – service de l'assainissement collectif.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : *M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MOREÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.*

8 voix Pour par mandat : *Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD).*

1 abstention : *Mme GRISON.*

5 absents : *M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.*

DEL24/115 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de laisser chaque résultat à sa section.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : *M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.*

8 voix Pour par mandat : *Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),*

5 absents : *M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.*

DEL24/116 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – EXERCICE 2024 – BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le budget supplémentaire du service de l'assainissement pour l'exercice 2024.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : *M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.*

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD).

1 abstention : Mme GRISON.

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/117 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – CONVENTION POUR LA VENTE D'EAU AU SIAEP VIGNOUX SUR BARANGEON ET FIXATION DU PRIX DE VENTE

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention entre la Ville et le SIAEP de Vignoux sur Barangeon, pour la vente d'eau en gros,
- d'autoriser la Maire à signer ladite convention,
- de fixer la redevance 2024 au m3 d'eau potable pour le SIAEP Vignoux sur Barangeon à 1,5178 € HT,
- d'imputer les recettes au budget annexe de l'eau potable, article 70118.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/118 – TRANSPORT URBAIN – CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS – AVENANT N°8 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'avenant n°8 ci-annexé,

- d'autoriser la Maire à signer l'avenant.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/119 – FONCIER – BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS EFFECTUÉS PAR LA COMMUNE ET LA SEM.VIE EN 2023

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- à donner son point de vue sur la politique immobilière menée par la commune et la SEM.VIE au cours de l'année 2023.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/120 – FONCIER – ACQUISITION AUPRÈS DE MONSIEUR BERNARD GATE DES PARCELLES CD 164, BS 157 ET 157 – SECTEUR TABALOU/GAUDRETS

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint à la Maire délégué à signer l'acte d'acquisition à intervenir, ainsi que les actes afférents,
- d'imputer la dépense correspondante au budget fonction-sous fonction 824 article 2111.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M. HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M. BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/121 – FONCIER – ÉCHANGE AVEC SOULTE DE TERRAINS ENTRE LA COMMUNE ET MADAME AVISSEAU (BS 178P ET 325P/BS 131P – LE PRÉ DES RENARDS)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de procéder à un échange avec soulte avec Madame AVISSEAU selon les modalités suivantes :
 - parcelles cédées par la commune : BS 325p pour 583 m² environ et BS 178p pour 2 542 m² environ, pour un total de 3 125 m² environ, au prix de 5,40 €/m², soit 16 875 €,
 - parcelle cédée par Madame AVISSEAU : BS 131p, pour 687 m² environ, au prix de 5,40 €/m², soit 3 709,80 €,le montant de la soulte s'élevant à 13 165.20 €, à la charge de Madame AVISSEAU,
- étant entendu que cet échange fera l'objet d'un compromis entre les parties, dont l'échéance est établie un an après sa notification, assorti des conditions suspensives suivantes :
- la prise en charge de la division parcellaire nécessaire par Madame AVISSEAU,
 - l'obtention d'un permis d'aménager comportant un dossier de type déclaration "loi sur l'eau", la surface du projet étant supérieure à un hectare,
 - l'obtention du financement des travaux de réalisation du lotissement.,
- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint délégué à signer le compromis, l'acte d'échange à intervenir et les actes afférents,
 - de recouvrer la recette correspondante et d'imputer la dépense au budget de l'exercice.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/122 – FONCIER – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA VENTE PAR LA SA FRANCE LOIRE D'UN LOGEMENT SITUÉ DANS L'IMMEUBLE SIS 18 RUE BERNARD DUMONT (PARCELLE CK 175)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner un avis favorable à la vente, par la SA France Loire, d'un logement vacant (appartement n° 3) de l'immeuble sis 18 rue Bernard Dumont, à Vierzon (parcelle cadastrée section CK n° 175).

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/123 – FONCIER – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA VENTE PAR LA SA FRANCE LOIRE D'UN LOGEMENT SITUÉ 7 RUE DU BOURDOISEAU (PARCELLE DI 268)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner un avis favorable à la vente, par la SA France Loire, d'un logement vacant, sis 7 rue du Bourdoiseau, à Vierzon (parcelle cadastrée section DI n°268).

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M. HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M. BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/124 – FONCIER – PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE – MODIFICATION DU TRACÉ DU GR 41

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le CDRP 18 à modifier le tracé du GR 41 dans la traversée de Vierzon, tel qu'il est proposé, et autoriser la réalisation du balisage selon les normes officielles en vigueur,
- de s'engager à conserver à l'emprise du tracé ainsi modifié son caractère public et ouvert, ne pas l'aliéner, y maintenir la libre circulation et prévoir son remplacement si nécessaire,
- de demander au Président du Conseil départemental d'inscrire l'itinéraire concerné au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée pédestre.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M. HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M. BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/125 – FONCIER – DÉNOMINATION DE VOIRIE – SQUARE DU 4 SEPTEMBRE 1944 – LIBÉRATION DE VIERZON

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de dénommer le square mitoyen de l'Hôtel de Ville, au bord de l'Yèvre, « Square du 4 septembre 1944, Libération de Vierzon ».

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M. HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M. BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/126 – PATRIMOINE – CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES AMIS DU MUSÉE DE VIERZON ET DU CERCLE HISTORIQUE DU PAYS DE VIERZON POUR L'ACQUISITION D'UN CANON

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser la ville à émettre un titre confirmant la participation de 2 000 € des Amis du musée de Vierzon et de 1 720 € du Cercle Historique du Pays de Vierzon,
- d'imputer la recette au budget 2024 article 1318, sous-fonction 312.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M. HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M. BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/127 – AFFAIRES SCOLAIRES – CONVENTION DE PARTENARIAT DE DIFFUSION ET D'ÉDUCATION ARTISTIQUES « PASSERELLES DES ARTS » ENTRE LA VILLE ET LA FOL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de diffusion et d'éducation artistique passée entre la Fédération des Œuvres Laïques et la Ville au titre de l'année scolaire 2024-2025,
- d'autoriser le Maire à signer ladite convention,
- d'imputer les dépenses correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal et au budget annexe, article 60420.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M. HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M. BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/128 – AFFAIRES SCOLAIRES – ORGANISATION DES CLASSES DE NEIGE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025 – TARIFICATION, BARÈME DES PARTICIPATIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT ACCORDÉES AUX FAMILLES

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les principes d'organisation des classes de neige, la tarification, les principes de calcul des participations financières et les modalités de paiement accordées aux familles, applicables pour l'organisation des classes de neige durant l'année scolaire 2024-2025,
- d'autoriser le Maire à signer tous actes afférents,
- d'imputer les dépenses et recettes correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/129 – JEUNESSE – PRINCIPES D'ADHÉSION ET TARIFICATION APPLIQUES AUX ACTIVITÉS DANS LE CADRE DU POLE JEUNESSE DESTINÉES AUX 16-25 ANS, A COMPTER DU 2 SEPTEMBRE 2024

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la nouvelle tarification de 10€ pour les Vierzonnais et de 20€ pour les hors-Vierzonnais, applicable à compter du 2 septembre 2024.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/130 – ENFANCE – PRINCIPES D'ADHÉSION ET TARIFICATION APPLIQUES AUX ACTIVITÉS DANS LE CADRE DU POLE COLLÉGIENS DESTINÉES AUX 11-15 ANS, A COMPTER DU 2 SEPTEMBRE 2024

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la nouvelle tarification de 10€ pour les Vierzonnais et de 20€ pour les hors-Vierzonnais, applicable à compter du 2 septembre 2024.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD).

1 voix Contre : M. GODARD

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/131 – ENFANCE – DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CHER DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET « FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES » RELATIF À DES MISSIONS DE « RÉFÉRENT INCLUSION » AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de solliciter la subvention sus-visée, après de la CAF du Cher, au titre de l'année scolaire 2024-2025,
- de permettre au Maire ou l'Adjoint au Maire délégué, de signer tout acte y afférent,
- d'imputer les recettes correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/132 – ASSOCIATIONS - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de verser une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :
 - 2 900 € à L'Union des Pêcheurs Vierzonnais
 - 1 800 € à L'Arécabe

1 500 € à l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Vierzon
800 € à La Palette du Monde
500 € à Encouragement du dévouement et du bénévolat
500 € L'Harmonie de Vierzon Forges
500 € aux Donneurs de Sang Bénévoles
200 € à L'Épicerie Contemporaine
200 € à Entraid'Addict du Cher
200 € aux Amis du Musée de Vierzon

- de verser une subvention exceptionnelle de 1 000 € au Centre de Portugais de Vierzon pour l'organisation de leur festival d'été,

- d'imputer les dépenses d'un montant total de **10 100 €** sur les crédits ouverts au budget 2024 article 6574.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M. HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M. BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/133 – RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL TERRITORIAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de modifier le tableau des effectifs comme susvisé.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : , Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),

5 absents : M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.

DEL24/134 – SPORTS – ATTRIBUTION DU SOLDE DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2024 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2024 À DIVERSES ASSOCIATIONS

Rapporteur : Wendelin KIM

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention aux associations sportives suivantes :

- **10 000 €** à l'association "**Les Écuries de Île Bragard**" pour l'aider à l'organisation du Jump'Estival de Vierzon qui se déroulera du 26 juillet au 4 août 2024 sur les terrains de l'Île Bragard, comptant pour les qualifications du championnat de France Hunter et pour le Grand Régional du concours de sauts d'obstacles,
- **7 000 €** à l'association "**Société Hippique de Vierzon**" pour l'organisation de 7 championnats de France de Dressage et étape du circuit fédéral au centre équestre de la Picardière,
- **7 000 €** à l'association "**Trajecontrol Vierzon Compétition** " pour sa participation aux différentes courses automobiles au cours de l'année 2024,
- **3 000 €** à l'association « **Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey** » pour sa participation au Play Off,
- **879,50 €** à « l'association nautique vierzonnaise de natation » pour l'achat d'une sonorisation aquatique,

- de verser, à différents clubs sportifs, le solde de la subvention de fonctionnement 2024, d'un montant de **84 200 €**, suivant la répartition ci-après :

	Bénéficiaires	Montants
Arts Martiaux	Judo Kodokan Club du Berry	2 050 €
	Judo Club Vierzonnais	2 760 €
	Vierzon Shotokan Karaté	1 080 €
	Karaté Club Vierzonnais	940 €
Athlétisme	Club Athlétique Vierzonnais	4 170 €

	Section local VVF Athlétisme	
Automobile	Vierzon Sport Méca	800 €
Aviation	Les Ailes Vierzonnaises	1 500 €
Badminton	Association Sportive Vierzonnaise de Badminton	890 €
Basket	Union Sportive Vierzonnaise	8 500 €
Boxe	Boxing Club Vierzonnais	2 500 €
Cyclisme	Club Cycliste Vierzonnais	7 290 €
Cyclotourisme	Cyclo-Touristes Vierzonnais	570 €
Danse	Breaking Journey	750 €
Équitation	Les Écuries de l'île Bragard	2 060 €
	Société Hippique de Vierzon	6 500 €
Escalade	Adhérence	590 €
Escrime	Cercle d'escrime	1 360 €
Football	S.L. Chaillot	6 500 €
Golf	Picardière Golf Club	7 980 €
Gymnastique sportive	La Vierzonnaise	9 220 €
Marche	Amicale Laïque Vierzon Villages	550 €
Moto	La Moto Verte Vierzonnaise	1 250 €
Natation	Association nautique Vierzon	750 €
Pétanque	Bois d'Yèvre Pétanque	1 750 €
Plongée	Berry Plongée	760 €
Tennis	S.A.V. Tennis	6 500 €
Tennis de Table	Vierzon Ping	1 900 €
Tir à l'arc	1ere Compagnie des Archers	930 €
Triathlon	Vierzon Triathlon 18	800 €
Twirling	Les Medley'dies	1 000 €

- d'autoriser Madame la Maire à procéder au versement de ces subventions,

- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au budget primitif 2024, fonction 30, article 65748.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : , *Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),*

5 absents : *M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.*

DEL24/135 – SPORTS – ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU COMITÉ DU CHER D'ATHLÉTISME POUR L'ORGANISATION DU MARATHON DU CHER CANAL DE BERRY

Rapporteur : Wendelin KIM

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- suite à un premier versement de 10 000 euros déjà perçu par le Comité du Cher d'Athlétisme, de procéder au versement du solde de la subvention, d'un montant de 5 000 euros, pour l'organisation de l'évènement,
- d'imputer la dépense correspondante respectivement sur les crédits ouverts au budget primitif 2024, fonction 30, article 65748.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : *M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.*

8 voix Pour par mandat : , *Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),*

5 absents : *M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.*

DEL24/136 – ENVIRONNEMENT – ÉVOLUTION ET ACTUALISATION DES TARIFS DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE (TLPE) POUR 2025

Rapporteur : Sabine MORÈVE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'appliquer en 2025 le tarif et son évolution pour les dispositifs publicitaires et les pré enseignes.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : *M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.*

8 voix Pour par mandat : *Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),*

5 absents : *M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.*

DEL24/137 – JUMELAGES – ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLÈGE FERNAND LÉGER POUR AIDER L'ÉTABLISSEMENT AU FINANCEMENT DU VOYAGE SCOLAIRE À WITTELSHEIM DU 9 AU 13 SEPTEMBRE 2024

Rapporteur : Fabien BERNAGOUT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 1 000,00 € au collège Fernand LÉGER, pour aider l'établissement à financer le voyage scolaire à WITTELSHEIM
- d'imputer la dépense au budget 2024, fonction 048, nature 6574.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : *M. AAD, M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. DUMON, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. MICHOUX, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. RENÉ, Mme ROUX, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.*

8 voix Pour par mandat : *Mme DADSI (donne pouvoir à Mme MORÈVE), M. DUPIN (donne pouvoir à Mme TAIRET), Mme MION (donne pouvoir à M. MICHOUX), M. MOUAMIR (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RENARD (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme RUIVO (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Mme CHANGEUX donne pouvoir à M. GODARD),*

5 absents : *M. KIM, M.HONNEUR, Mme MILLÉRIOUX, M.BERNARD, M. KALKIN.*

Fait à VIERZON, le 26 juin 2024,



La Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Corinne OLIVIER', written in a cursive style.

Corinne OLIVIER

